

Procès verbal de l'AG CCC du 25 janvier 2020

1. Après une communication du comité et lecture d'un courrier recommandé, le comité actuel est reconduit. L'AG approuve l'officialisation dans le ROI de l'entrée dans le comité d'un adjoint au secrétaire, d'un adjoint au trésorier et d'un ancien président. Pour 2020, ceux-ci seront respectivement Jean-Guy Moureau, Jean Decoster et Léon Galand. Le président rappelle le rôle du Comité qui reçoit chaque année le mandat de l'AG pour gérer le club durant l'année. Un appel est déjà lancé pour d'éventuels candidats fin 2020.
2. Bilan 2017-2020 : Le président parcourt le bilan envoyé à tous les membres en décembre et relève les multiples avancées du club qui ne cesse de s'agrandir.
3. Les comptes 2019 sont présentés et approuvés par l'AG. Les membres remercient Yves Cornet, assisté de Jean Decoster pour l'excellente tenue des comptes.
4. L'AG approuve les modalités de remboursement des maillots et les recommandes doivent être rentrées auprès de Jean Decoster. Les modalités de paiement et de remboursement restent celles définies lors de l'AG 2019. L'AG décide que la longévité des maillots est fixée à 5 ans. Jean Decoster étudie également la possibilité d'acquisition de casquettes ou bandanas, mais seulement à partir d'un certain nombre de commandes.
5. Le secrétaire fait un état des lieux des affiliations. Au moment de l'assemblée, 37 membres sont inscrits et en ordre de cotisation. D'autres inscriptions devraient encore rentrer ce qui porterait le nombre d'affiliés à pratiquement 40, record historique pour le Club. Comme demandé en 2019, tous les membres sont affiliés à la FCWB.
6. L'AG approuve les changements au ROI proposés par le comité. Ceux-ci portent essentiellement sur la composition du comité (voir point 1 ci-dessus), les conditions d'accès au club, le droit du comité d'exclure temporairement ou définitivement un membre nuisant au bon fonctionnement du club et les règles pour les sympathisants occasionnels.
7. Désignation officielle des capitaines de routes : l'AG désigne officiellement les capitaines de route suivants :

Serge Gilles, Bernard Beka, Michael Debras, Dominique Juvijns, Philippe Heine et Fabian Simon.

Le président rappelle que ces capitaines de route sont les responsables des mesures de sécurité et de la cadence du groupe, garantes de la sécurité et du bien-être du peloton.

Afin de faciliter leur travail, le club s'équipera d'oreillettes. Jean Decoster s'occupe de la prospection.

8. Le repas du 16 Février sera organisé au restaurant Les Comtes de Champagne. Les menus à 45 euros (adultes) et 23 euros (enfants) (tout compris) ont été choisis. Le club intervient pour 25 euros par membres et conjoints et 13 euros pour les enfants. Inscriptions avant le 8 février chez Bernard Beka.
9. W-E famille du 27 et 28 Juin 2020 : on attend un organisateur.
10. Prochain W-E Cyclo. Un doodle sera envoyé par Richard Delvaux afin de fixer la date la plus propice pour une majorité de membres.

11. Fête du vélo : 27 septembre 2019. Ce sera également la 40°. Un groupe sous la houlette de Léon Galand fera des propositions afin de commémorer dignement cet événement. Anne-Cécile Delvaux se porte candidate pour aider.

12. Repas cyclo : 18 octobre.

13. Divers

- Assurance RC pour le Club : beaucoup de compagnies d'assurance rechignent à assurer les clubs cyclos. Anne-Cécile Delvaux demande aux Assurances Fédérales.
- Il est nécessaire de refaire un inventaire et un état des lieux du matériel.
- Les quantités au Ravito de la Fête du vélo doivent être revues.